

2017

Charte Ethique et RSE



Prima Solutions
THE DIGITAL INSURANCE PLATFORM

Mot de la direction

Prima Solutions est un des acteurs de référence dans le secteur de l'édition logicielle pour l'assurance.

Être un acteur de référence est bien sûr un formidable atout, mais, c'est aussi et d'abord une exigence : celle du respect intransigeant des valeurs, la conscience d'une responsabilité particulière.

Cette exigence est quotidienne. Elle doit être notre fierté.

L'entreprise durable, c'est l'entreprise éthique.

L'éthique est le fil conducteur de nos activités.

Elle accompagne notre vision de long terme : cela commence par l'application par tous des valeurs de notre société.

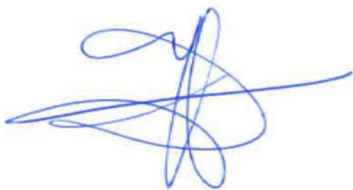
Notre Charte s'inscrit ainsi dans une éthique globale et ambitieuse dont l'objectif est, d'une part, d'ancrer l'éthique et le développement durable dans la stratégie, le management et les pratiques professionnelles et, d'autre part, de se donner les moyens d'organisation du dispositif et de son pilotage managérial, de manière à mesurer la conformité à ces engagements.

Nos principes d'éthique et de RSE se déclinent en quatre messages simples : agir en conformité avec les lois et les réglementations, ancrer une culture d'intégrité, faire preuve de loyauté et d'honnêteté, respecter les autres.

Voici les maîtres-mots applicables dans tous nos actes professionnels et dans le monde entier. Nous savons tous qu'une réputation est difficile à gagner mais se perd aisément; prenons chacun avec rigueur notre part dans la construction et la protection de la réputation de notre société.

Hugues Delannoy

Président

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Rodolphe Peim

Directeur Général

A black ink signature consisting of a stylized 'R' and 'P' followed by a long horizontal stroke.

Sommaire

Déontologie et éthique

5 Conformité réglementaire

5 Nos valeurs

6 Politique de confidentialité

6 Politique commerciale

7 Intégrité et Ethique

7 Relations avec les parties prenantes

8 Corruption

8 Documents financiers

8 Propriété intellectuelle

9 Protection de l'image de l'entreprise

Employeur Responsable

10 Egalité de traitement entre les salariés

10 Diversité

11 Harcèlement moral

11 Harcèlement sexuel

11 Hygiène et sécurité

12 Lutte contre le travail dissimulé

Engagement environnementaux

14 L'Environnement

15 La Collectivité

16 Dispositif d'alerte

Pourquoi une Charte Ethique ?

Prima Solutions a souhaité à travers cette Charte Ethique formaliser son engagement et valoriser ses valeurs. Cette charte s'impose à tous les collaborateurs de l'entreprise, afin que chacun d'entre eux puisse s'impliquer dans le respect des valeurs et des principes éthiques afin de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions. Guidant le quotidien au-delà du respect de la loi, elle permet d'aider chacun des collaborateurs à agir de manière responsable en prenant des décisions dans le respect des principes édictés et appropriant son comportement vis-à-vis des diverses parties prenantes.

La Charte Ethique et RSE s'applique à tous les collaborateurs et prestataire de Prima Solutions. Elle s'applique à tous les mandataires sociaux et aux membres du comité exécutif. C'est en s'impliquant ensemble au quotidien dans le partage des valeurs de l'entreprise et du respect des principes que l'entreprise réalisera sa mission tout en protégeant ses intérêts, sa réputation et son image.

Chaque collaborateur est invité à prendre connaissance de cette Charte Ethique et RSE et à s'engager à se conformer aux principes.

Déontologie et Morale

Conformité réglementaire

Prima solutions s'engage à respecter :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies de 1948 et ses deux pactes complémentaires (le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques) ;
- les Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment la Convention C138 et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- le Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les Principes Ethiques d'Athènes adoptés le 23 janvier 2006.

Nos Valeurs

Prima Solutions construit une culture d'entreprise fondée sur l'audace, la confiance et l'entraide.

- ✓ L'audace

Nous demandons à nos collaborateurs d'oser prendre des initiatives, en leur accordant le droit à l'erreur.

- ✓ La confiance

Nous accordons d'emblée notre confiance, contre une exigence de professionnalisme et de rigueur.

- ✓ L'entraide

Nous cultivons un esprit d'équipe constructif et fédérateur et attendons de nos collaborateurs le respect de l'autre.

Confidentialité

Indépendamment d'une obligation de respect et de courtoisie à l'égard de toute personne dans le cadre ses activités, chaque collaborateur est tenu à une obligation générale de réserve, de discrétion et de confidentialité sur toutes les informations, notamment d'ordre technique, commerciale et social. Cette obligation implique notamment de ne pas révéler à des tiers, les informations et documents relatifs aux activités, aux clients et fournisseurs de Prima Solutions.

Malgré une confidentialité difficile à maintenir avec le digital, elle garde une importance cruciale. Il appartient à chacun de prendre connaissance des règles de l'entreprise en la matière notamment sur le bon usage des médias sociaux et des technologies de l'information et de la communication.

Pratiques commerciales

Nous assurer que nos partenaires commerciaux et intermédiaires sont informés de nos standards et s'engagent à les respecter en particulier lorsqu'ils ont vocation à nous représenter dans des Pays où le risque de corruption est élevé.

Les collaborateurs sont invités à informer directement leur hiérarchie en cas de connaissance d'agissements contraire à notre politique de lutte contre la corruption.

Intégrité et Ethique

Prima Solutions veille à conduire ses activités conformément aux principes de loyauté, d'intégrité et d'égalité et d'équité. Elle interdit à ses salariés ainsi que ses parties prenantes de pratiquer tout acte de corruption, de profiter d'une situation de corruption, d'adopter un comportement anti-concurrentiel, de participer à des opérations de blanchiment d'argent.

Relations avec les parties prenantes

Prima Solutions agit de manière éthique, loyale et professionnelle dans nos relations avec l'ensemble des acteurs présents sur le marché que ce soit avec les autorités publiques, nos partenaires ou la concurrence.

Prima Solutions se conforme aux décisions et réglementations locales, nationales et internationales.

L'entreprise s'engage à fournir des documents exacts, et des informations complètes auprès des autorités.

Elle refuse toute association un quelconque parti politique et ne finance aucune entité publique.

Prima Solutions s'engage à respecter ses partenaires et à agir de manière loyale et éthique à leur rencontre et attend le même engagement de leur part.

L'entreprise s'engage à protéger toutes les données confidentielles et/ou sensibles de ses partenaires.

Prima Solutions évite tout agissement répréhensible qui pourrait nuire à sa réputation. Elle ne cherche pas à obtenir des informations de manière illégitime sur ses concurrents.

Corruption

Prima Solutions condamne fermement toute forme de corruption dans le cadre de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. L'entreprise interdit à ses collaborateurs de recevoir ou verser de l'argent et de recevoir ou donner tout avantage à ses parties prenantes. Prima Solutions attend de ses collaborateurs qu'ils respectent ce principe et veille à ce que toute transaction soit dûment enregistrée.

Documents Financiers

Prima Solutions s'engage à fournir des informations financières exactes, sincères et pertinentes.

Protection de la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle de Prima Solutions constitue pour elle un bien incorporel nécessaire à son activité innovante. Elle protège ses connaissances scientifiques, brevets, marque et produit et mène en toute confidentialité son activité de recherche et développement. Elle respecte la propriété intellectuelle de ces parties prenantes en réprouvant toute pratique qui pourrait porter quelconque préjudice.

Ses collaborateurs n'utilisent pas de logiciels ou autres outils informatiques dont les licences d'utilisation ne seraient pas obtenues par l'entreprise.

Protection de l'image de l'entreprise

Prima Solutions protège ses intérêts et sa réputation en demandant à ses collaborateurs de ne diffuser aucune information au nom de l'entreprise sans en avoir expressément obtenu l'autorisation. L'entreprise insiste sur le fait que son image dépend en grande partie du comportement de ses collaborateurs et attend que ces derniers ne mènent pas d'action de dénigrement à l'encontre d'un autre collaborateur, d'un produit ou de l'entreprise via les médias sociaux et autres moyens de télécommunication.

Employeur Responsable

Egalité de traitement entre les salariés

Prima Solutions garantit l'égalité des chances et accorde un traitement équitable et respectueux à chacun de ses collaborateurs. Basé sur la réussite humaine, l'entreprise s'engage à accompagner le développement de ses collaborateurs.

Diversité

Prima Solutions fait de la diversité de ses talents une force. L'entreprise soutient la diversité en matière de Ressources Humaines afin que chaque collaborateur puisse exprimer ses talents et s'épanouir au sein de l'entreprise.

L'entreprise s'engage à ne pas pratiquer de discrimination liée :

- au sexe
- au handicap
- à la situation familiale
- aux préférences sexuelles
- à l'âge
- aux opinions politiques et philosophiques
- aux convictions religieuses
- à l'activité syndicale
- aux origines ethniques, sociales, culturelles ou nationales.

Cette non-discrimination intervient en interne au moment de l'embauche mais également lors des prises de décision concernant la formation, la promotion et en externe dans le cadre de nos relations avec nos parties prenantes : fournisseurs, clients et partenaires commerciaux.

Harcèlement moral

Chacun de nous a droit au respect et à la dignité, l'entreprise réprime toute forme de harcèlement qu'il soit d'ordre moral ou sexuel. Tout comportement allant à l'encontre de ce principe en portant atteinte à la dignité d'une personne est inacceptable.

Prima Solutions interdit toute forme de harcèlement et insiste le respect et la loyauté.

Chaque collaborateur ayant connaissance ou étant victime de tels agissements est invité à en informer sa hiérarchie.

Harcèlement sexuel

Aucune pratique ou fait ayant pour objet l'atteinte à la dignité et l'intégrité humaine n'est accepté au sein de l'entreprise et en particulier tout acte ou agissement prenant la forme de harcèlement sexuel.

Chaque collaborateur ayant connaissance ou étant victime de tels agissements est invité à en informer sa hiérarchie.

Hygiène et sécurité

Prima Solutions s'assure que ses collaborateurs travaillent dans des conditions agréables et respectueuses en veillant à la santé et à la sécurité de chacun d'entre eux.

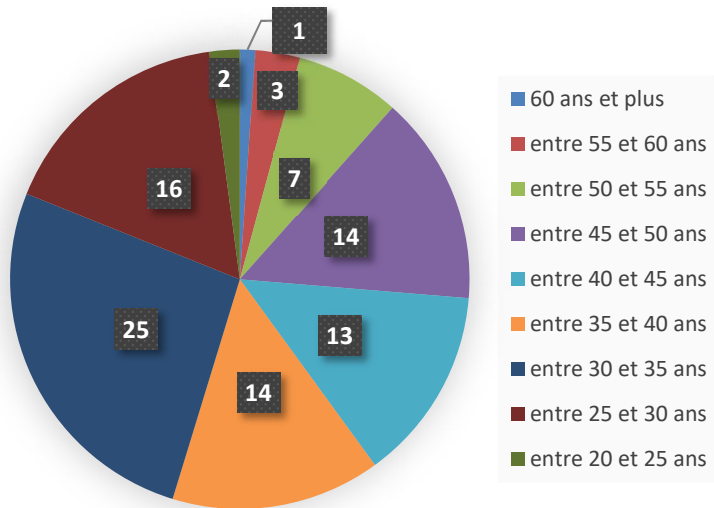
L'entreprise s'assure également que ses actes n'entraînent aucun risque pour ses collaborateurs ou toute autre partie prenante.

Lutte contre le travail dissimulé

Prima Solutions s'engage contre le travail dissimulé et veille à ce que ses sous-traitants respectent les engagements en matière de lutte contre le travail dissimulé.

Emploi

Répartition de l'effectif par tranche d'âge



72 hommes



23 femmes

100 % des effectifs en CDI

47 embauches en CDI

11 départs

Taux d'entrée : 78%
Taux de sortie : 18%

Organisation du travail

- 100 % des effectifs sous statut Cadre
- Forfait jours : 218 jours

Formation

- 50% des collaborateurs formés

Engagements environnementaux

■ L'environnement

Limitier les impacts environnementaux

Prima Solutions s'engage en faveur de la préservation de l'environnement et veille au respect des normes et législation en vigueur.

Prima Solutions cherche au quotidien à limiter son impact environnemental.

Cela se traduit par le zéro papier, le recyclage (papier, capsules de café...)

L'entreprise favorise les déplacements en transports en commun, en remboursant 50% des abonnements transport de ses collaborateurs.

Les déchets

Prima Solutions produit de manière quotidienne des déchets assimilés aux « déchets ménagers » mais produit également des « déchets de matériel bureautique et informatique ». Afin de mener une politique de moindre impact, les collaborateurs sont sensibilisés aux enjeux du tri.

L'énergie

Dans le cadre de ses activités et afin de permettre à ses collaborateurs de travailler dans des conditions de travail agréables, Prima Solutions consomme de l'énergie pour le maintien de son réseau informatique et ses serveurs. L'entreprise réfléchit à de futurs choix en matière de consommation énergétique.

■ La collectivité

L'implication auprès d'associations

Prima Solutions s'engage auprès de la collectivité et soutient l'intérêt général à travers du mécénat. Impliquée auprès de Mécénat Chirurgie Cardiaque, l'entreprise contribue chaque année à la réalisation d'opérations chirurgicales d'enfants du monde souffrant de malformations cardiaques.

L'éducation et la formation

L'entreprise est partenaire de l'Ecole Supérieure d'Assurance et met à disposition des étudiants sa plateforme applicative d'assurance afin de leur permettre de se former à l'utilisation des outils digitaux de leur futur métier.

Dispositif d'alerte

Chaque collaborateur confronté à une situation pouvant porter atteinte aux principes cités dans cette charte est invité à s'exprimer et signaler tout agissement à la Direction de Prima Solutions, celle-ci garantissant la confidentialité des signalements.